

Date de convocation : 25/03/2022
Date de publication du
Procès - Verbal :

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 avril à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BUCY-LE-LONG se sont réunis dans la salle de la mairie. La séance a été présidée par M. Thierry ROUTIER, Maire.

Étaient présents : MM. et Mmes ROUTIER – DAUTREMEPUITS – PIAZZA – CARPENTIER – GIVRY – POTIER – NICOLAS – TRIART – BOIVIN – BERNA – DUVERGER – PAVAUT-MAILLIEZ – LECAS – VITASSE – LAMOUREUX - CHAPUIS – DUVAL – LE BOT

Était excusée : Mme BUTTERWORTH représentée par Denis DAUTREMEPUITS

Démission Mme Camille CLAVAUD le 28 mars 2022 remplacée par Mme Cindy LE BOT, suppléante et suivante sur la liste municipale – Présentation de Mme LE BOT au Conseil Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité M. André POTIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1 – APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU :

M. le Maire rappelle que lors de la précédente réunion le conseil municipal a délibéré sur :

- le compte administratif 2021, le compte de gestion 2021, l'affectation du résultat 2021,
- les subventions aux associations locales,
- les tarifs communaux : concessions cimetière, location des salles polyvalente, paroissiale, médiathèque, de la restauration scolaire, d'occupation de voirie, des emplacements de la Fête Communale,
- la convention Clésence,
- le règlement du cimetière,
- les frais de scolarisation pour les enfants extérieurs,
- l'ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section investissement.

et en demande l'approbation.

Vote : Approuvé à l'unanimité

2 – TAUX DES 3 TAXES

Il y a lieu de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales 2022.

Pour rappel, en 2021, la méthode de calcul a changé. Nous sommes maintenant tenus de collecter l'impôt pour le département et de lui reverser par la suite : il n'y aura plus qu'une ligne globale sur la feuille d'impôts. Le montant attendu 2021 était de 752 093 € mais le montant réellement perçu est 762 399 €.

Pour rappel : Taux 2021

Taxe FB 2021	46,52 %
Taxe FNB 2021	22,14 %
CFE 2021	17,06 %

A taux constant, le montant attendu est de 775 086 € soit une augmentation de 12 687 € car les bases d'imposition décidées par l'état ont augmenté de 3,4 %.

Suite à la baisse des subventions de l'état et malgré toutes les lignes d'économie faites par la commune, il faut rééquilibrer le budget et envisager une hausse des taxes.

Suite aux différentes projections de calculs, le conseil municipal décide d'appliquer une hausse modérée des taxes de 1% pour un résultat attendu de 787 400 € soit une augmentation de 25 001 € (12 687 € + 12 314 €) :

Taux 2022

Taxe FB 2022	46,99 %
Taxe FNB 2022	22,36 %
CFE 2022	17,23 %

Vote : Approuvé à l'unanimité

3 – BUDGET PRIMITIF 2022 :

Le Maire donne lecture du budget par chapitre.

Il s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement équilibrée à	2 004 833,57 €
Section d'Investissement équilibrée à	<u>2 090 784,10 €</u>
MONTANT TOTAL DU BP 2022 :	4 095 617,67 €

Différents travaux sont prévus dans la commune pour 2022 et on peut retenir que les postes de dépenses d'énergie ont beaucoup augmenté au regard de la situation actuelle.

Des dossiers de demandes de subventions ont été préparés et ont été envoyés aux divers organismes départementaux, régionaux et de l'Etat.

Aussi dans un souci de mieux vivre et dans l'intention d'apporter du service et de la sécurité aux habitants de Bucy sont prévus, entre autres, en 2022 :

L'achat de défibrillateurs à proximité des équipements communaux, des changements de matériel informatique, l'équipement d'une nouvelle classe de nombreux travaux de voirie dont une requalification de voirie à l'intersection des rues Quinquet et du bac, plateau ralentisseur devant la sucrerie, différents travaux d'enfouissement, des plantations, la création d'un jardin aromatique à l'église St Martin, le complément d'étude du projet de rénovation du local « Elastoconcept ». On note un montant conséquent des dépenses d'investissement dû au projet de la salle des sports, une grande partie de ce montant sera cependant en grande partie subventionnée par différentes subventions.

Le Maire demande aux membres du conseil municipal d'approuver le budget primitif 2022

Vote : Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 20h20

Le Maire
Thierry ROUTIER



Le secrétaire de séance
André POTIER